L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 OCTOBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
Journal quotidien, une année d'avance........$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance........$5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.

ANNONCES. Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles payeront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle-Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat.

POUR LA BALIZE.—Et toutes les habitations intermédiaires.—Le steamboat MUSIC, capt. T. Martin, reprendra ses voyages réguliers, partant de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures précises du matin, il sera de retour en ville tous les mercredis soir. Les passagers sont priés d'être ponctuels à l'heure du départ. Pour fret ou passage, s'adresser à A. LAROSE & Co. 2 oct

PAQUEBOT REGULIER partant le dimanche matin pour VICKSBURG ET NATCHEZ. Le vapeur MAGNOLIA, capitaine St. Clair Thomasson, partira pour les ports ci-dessus TOUS LES DIMANCHES à 10 heures précises et débarquera les passagers sur tous les points de la côte. Les familles qui désirent se faire débarquer sur la côte basse, peuvent compter sur toute l'attention du capitaine Thomasson. THEOD. SHUTE agent
21 sept 41, Canal

Paquebot du Bayou Sara.—La BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, ayant été entièrement réparée et arrangée dans un genre splendide, continuera ses voyages les dimanches et jeudis jusqu'à nouvel avis. Elle part comme de coutume de Bayou Sarah tous les mardis et vendredis.
Pour fret, dont elle reçoit en ce moment une partie, ou passage, s'adresser à bord ou à
P. A. CHAMPOMIER, Agent,
14 sept 46 1/2, Vieille Levée, près Conti.

Vapeur ST. LANDRY, capitaine B. Gilbert, en place de la BELLE CREOLE.
POUR LAFOURCHE, Plaquemines, Baton Rouge, Bayou Sara, et tous les ports intermédiaires.—Le vapeur ST. LANDRY fera ses voyages deux fois par semaine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et jeudis à dix heures A. M. et opérant son retour de Bayou Sara tous les mardis et vendredis à 11 heures A. M. Le jeudi il ira jusqu'à Fort [illegible].
Le capitaine J. M. Scott, prie ses amis d'accorder leur patronage au ST. LANDRY, jusqu'à ce que son bateau ait achevé ses réparations, ce qui durera à peu près quatre semaines.
P. S. Le ST. LANDRY a fait d'excellents arrangements pour le transport des passagers et du fret dans le Bayou Lafourche pendant les eaux basses.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à [illegible]. Le [illegible] sera prêt à recevoir le fret [illegible]. 11 août

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT REGULIER.
Le vapeur neuf SULTAN, capitaine J. W. Hoffman, commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et Covington, vendredi, 22 courant partant du Lac Pontchartrain, tous les jours, (les dimanches exceptés) après l'arrivée des chars de onze heures et demie A. M. et partant de Covington tous les matins [illegible] à six heures et demie A. M., et arrivant au railroad, pour prendre les chars de midi. S'adresser à
J. F. BERCIER & Co. Agents,
21 mai 54 Vieille Levée

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE, No. 62, Vieille Levée, près l'encoignure St. Louis.
On se charge à ce bureau de faire remorquer des bâtiments allant prendre un chargement soit au haut ou au bas de la côte, et ce avec la plus grande promptitude et aux prix les plus modérés. Les [illegible] et autres qui ont beaucoup de fret à faire prendre de leurs magasins d'entrepôt ou de chantiers [illegible] intérêt de s'adresser au soussigné, qui se charge de le transporter le long des navires [illegible] des frais de transport [illegible] drays.—[illegible] bateaux du soussigné [illegible] taux excessivement bas.
ROBERT MURPHY,
No. 62, Vieille Levée

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.
Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a été acheté expressément pour ces voyages, et partira pendant toute la saison pour le Fort [illegible] Nouvelle Orléans tous les mercredis [illegible] 5 heures. Thibodeaux tous les samedis [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à
BRAUD & LANDRY, 14 Bienville

POUR NEW-YORK.—Le navire paquebot LOUISVILLE, capitaine M [illegible] pour compléter son chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du marché [illegible], ou à
JAMES E. WOODRUFF,
25 sept 60, Camp.

POUR NEW-YORK.—(Ligne de l'Union)—Le navire paquebot fin voilier UNION, capt. [illegible], ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord [illegible], ou à
J. W. STANTON & Co.
encoignure Magasin et Lafayette.

POUR NEW-YORK.—Partant cette semaine.—Le beau navire WABASH, capitaine William Hathaway, ayant presque tout son chargement engagé et à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 200 balles coton, ou leur équivalent, ou pour passage, s'adresser à bord, vis-à-vis de la rue du Marché, ou à J. W. STANTON & Co.
21 sept Encoignure Magasin et Lafayette

POUR LA HAVANE.—Le beau brick P. SOULE, [illegible] capitaine [illegible], ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
TROISGROS & LAMPRE,
25 sept 26 Vieille Levée.

POUR MATAGORDA.—Le beau brick LEOPOLD O'DONNELL, d'un faible tirant d'eau, et commandé par le capitaine J. Pemberton, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à
A. LAROSE & Co,
1er sept 71 Vieille Levée

POUR LE HAVRE.—Le navire VIOLA, capitaine Jameson, partira sous peu, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
1 oct 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier ONECO, capt. Drew, a la moitié de son chargement léger à bord, et partira sous peu.—Pour fret de farine, lard ou 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
21 sept 93 Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier ASHBURTON, capitaine White, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
21 sept 93 Commune

A LOUER.—A partir du 1er novembre prochain, les trois magasins No. 95, 96 et 97, situés rue de la Nouvelle Levée, et maintenant occupés par MM. M. F. & C. S. Coffin, ayant deux salles à fumer les viandes (smoke house) commodes et spacieuses, une grande cour, écurie, etc.
Aussi—une maison en briques et à deux étages, située rue Julie, entre les rues Baronne et Philippa.
Aussi—Le rez de chaussée de la maison No. 150, rue Royale, entre les rues St Louis et Toulouse, s'adresser à
EDW. SHIFF,
1 oct 78, Canal.

ON désire louer au premier octobre prochain une bonne maison pour une famille peu nombreuse, le quartier de la ville serait préféré. S'adresser à
1 oct B VALLS, rue de la Commune No. 26

HOTEL ST. LOUIS.
Les soussignés informent respectueusement leurs amis et le public, qu'ils rouvriront cet établissement pour la réception des pensionnaires, le 15 d'octobre. Ils donnent l'assurance qu'ils n'épargneront ni peines, ni dépenses pour offrir au public beaucoup de comfortables. Durant l'été il a été fait à la maison des réparations complètes; elle a été peinte de nouveau et ses vastes chambres sont très agréables et telles qu'on en rencontre rarement dans les hôtels.
On prendra des arrangements libéraux à l'année avec les familles ou les pensionnaires seuls.
L. HAWLEY & Co.
29 sept 60 propriétaires

A VENDRE OU A LOUER.
Pour plusieurs années, UN JOLI BIEN DE CAMPAGNE situé sur le Bayou St. Jean, d'une contenance de trente deux arpens de superficie. La terre est élevée, bien égoutée et presque entièrement en culture. Les établissements consistant en une maison de maître, cases à nègres, écuries, remises &c. sont en parfait état.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou au bureau de M. Jules Mossy, 42, rue Royale, à Albin Michel.
29 sept—1m

A VENDRE OU A LOUER—La propriété qu'occupait le soussigné, au faubourg Washington, 3me municipalité, elle consiste en une maison de maître, cuisine, écurie, remise, poulailler, et un beau jardin en plein rapport.
Pour de plus amples informations et les conditions, s'adresser à
A. C. TREMOULET,
26 sept—6 21, Vieille Levée

A LOUER A BAIL, pour plusieurs années, un lot de terre bien entouré et remblayé, situé rue Philippa entre les rues Julie et Girod, ayant environ 100 pieds de face sur une profondeur de cent soixante pieds.
Aussi: A vendre ou à louer à bail pour plusieurs années, un morceau de terre situé à environ deux milles de la ville, contenant de douze à quinze acres de superficie, très convenable pour une petite ferme ou un jardin potager. Ce morceau de terre est situé près du pont de la metairie, une partie faisant face au chemin à coquilles; la terre est élevée et fertile.
A LOUER pour le 1er novembre prochain, deux maisons situées vis-à-vis le Théâtre d'Orléans, qui conviennent à un restaurant café ou à une boutique de confiseur, pâtissier, etc. Ces maisons seront louées ensemble ou séparément. S'adresser à
J. F. PEPIN,
11 sept 1m Encoig Conti et Pas. de la Bourse au 1er.

A LOUER.
DEUX Maisons en briques à trois étages, dans la rue Dauphine, entre Bienville et Conti, chacune ayant des emménagements convenables pour une famille nombreuse et respectable. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain, quand ces maisons seront peintes, blanchies et mises en bon ordre.
Egalement—Une Maison basse sur le chemin du Bayou, tout près de la rue des Remparts; et une autre dans le haut du Quartier, près de la rue Bourgogne. Pour plus amples renseignements, s'adresser au No. 26, rue Toulouse.
14 sept—6,2pe

CHAS. A. BARRIERE,
MAGASIN DE MARCHANDISES
Françaises, Anglaises et Américaines,
No. 20, rue Chartres,
NOUVELLE-ORLEANS.
Importeur direct de marchandises françaises.
26 sept

F. T. [illegible], CHIRURGIEN-DENTISTE, à rue Conti, [illegible] tient son cabinet ouvert de 8 du matin à [illegible] heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS ET COMMERCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 16 nov

CIGARES de Manille—A vendre par
J. M. CABALLERO,
17 sept 38 Vieille Levée

NOUVELLE-ORLEANS; SAMEDI MATIN, 3 OCTOBRE 1846.

AUX ABONNÉS DE *L'ABEILLE*.

Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent la seconde municipalité, nous venons d'ouvrir un second bureau, No. 13, rue du Camp, auprès de la Banque de Cité. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les avis qui devront être insérés dans le journal.

Notre imprimerie et notre bureau principal n'en restent pas moins No. 81, rue de Chartres. Tout en cherchant à être agréables à nos amis d'outre-Canal, nous n'en restons pas moins fidèles à la première municipalité.

LES JOURNAUX ET LA POPULATION.—"Nous sommes certainement, dit le *National Intelligencer* de Washington, le peuple le plus éclairé qu'il y ait sous le soleil, si les lumières peuvent s'évaluer d'après les moyens qu'on a de les acquérir, et si les journaux doivent être considérés comme l'un de ces moyens. Le fait est clairement démontré par le tableau qui suit, tableau qui donne le chiffre des journaux comparé au chiffre de la population aux Etats-Unis et dans les principaux pays de l'Europe:

PAYS.	Population.	—Journ.	Nom. d'indiv. par journal.
Etats-Unis,	19,000,000	1250	15,112
G.-Bretagne et Irlande,	20,000,000	490	60,416
France,	34,000,000	250	136,000
Prusse,	15,000,000	288	52,080
Hollande,	3,633,000	150	24,230
Belgique,	3,350,000	62	52,490
Danemark,	2,000,000	80	25,000
Suisse,	2,100,000	30	70,000
Espagne,	14,000,000	12	1,166,000
Portugal,	3,800,000	17	223,000
Russie d'Europe,	49,000,000	84	500,000
Autriche,	33,000,000	91	362,000

Nous reproduisons ce tableau tel que le donne notre confrère; mais nous ferons observer que le nombre des journaux est un chiffre qui prouve fort peu de chose: ce qu'il faudrait avoir pour établir un calcul approximatif sur la proportion réelle qui existe entre les journaux et la population, c'est le chiffre des abonnés que compte chaque journal; et cette manière de poser la question, beaucoup plus raisonnable et plus juste, modifierait singulièrement les résultats donnés plus haut. Il y a en effet tel journal qui en peut représenter par le fait trois, quatre, cinq, dix, vingt, &c. Pour prendre un exemple à l'étranger, croyez-vous par exemple que le journal français le *Siècle*, au moment où il avait 27,000 abonnés, ne valait pas plus que cent journaux de départements pris ensemble! Le *Picayune* ici, et l'*Abeille*, sans fausse modestie, n'offrent-ils pas un chiffre d'abonnés qui dépasse de bien loin les chiffres réunis de dix ou douze journaux de la campagne! Nous ne faisons pas ces observations pour nier le rang que nous occupons dans le monde sous le rapport intellectuel; nous savons fort bien que les Etats-Unis ne dépassent pas seulement les autres pays par le nombre de leurs journaux; mais aussi que nulle part on n'en fait une consommation aussi réelle; et sur les 1250 feuilles que nous possédons, il y en a mille qui n'ont qu'un nombre très restreint de lecteurs, les 250 autres compensent largement la faiblesse de circulation de leurs confrères. La proportion pour nous ne varierait sans doute que fort peu en établissant le calcul sur le nombre des abonnés; mais elle serait singulièrement modifiée pour d'autres pays, notamment pour la France où les journaux à grande circulation ne manquent pas.

NEW-YORK.—La Convention des whigs de l'Etat de New-York, réunie à Utica, vient de désigner JOHN YOUNG, de Livingston, et HAMILTON FISH, de New-York, comme les candidats du parti aux postes de gouverneur et de lieutenant-gouverneur.

—Le secrétaire de la trésorerie doit visiter prochainement la ville de New-York afin d'y organiser les entrepôts. On assure que ce voyage a un autre but plus important pour le trésor; ce serait de contracter un emprunt de dix millions de piastres.

—Depuis l'arrivée du *Cambria*, il s'est vendu à New-York 20,000 barils de farine pour l'exportation.

MORMONS—Nous recevons par le *Réveillé* de St.-Louis, quelques détails exacts sur les événements qui ont accompagné la prise ou du moins la reddition de Nauvoo:

"Le samedi, 12 septembre, après la bataille, les Anti-Mormons commencèrent à fortifier leur camp, et le dimanche ils le mirent à l'abri de l'artillerie de leurs adversaires. Le dimanche, ils coupèrent une partie du mais qui se trouvait dans les champs à la gauche de la route de la Harpe, afin d'empêcher les Mormons de s'en servir comme d'un abri. Ceux-ci vinrent attaquer les gardes qu'on avait donnés aux faucheurs; et l'on échangea des coups de fusil pendant deux ou trois heures. Un homme fut blessé du côté des Mormons. Le lundi, un détachement de Mormons s'empara d'une position qui dominait le camp, et de là tirent feu sur les Anti-Mormons auxquels ils blessèrent trois hommes, mais légèrement.

Lundi, arriva un comité de Quincy qui proposa sa médiation aux parties belligérantes. Des conférences et des communications eurent lieu à la suite desquelles le commandant des anti-Mormons donna son ultimatum. Le mercredi, cet ultimatum fut accepté par les Mormons avec quelques légères modifications. Voici la teneur du traité qui fut alors conclu:

1o. Les Mormons rendront la ville, où l'armée entrera le 17, à 3 heures P. M.

2o. Les armes des Mormons seront confiées au comité de Quincy, qui les leur rendra quand ils auront franchi le fleuve.

3o. Les anti-Mormons s'engagent à protéger la vie et les propriétés des Mormons.

4o. La population des Mormons s'engage à quitter l'Etat ou à se disperser immédiatement.

"Conformément à ce traité, les Mormons évacuèrent immédiatement la ville, et l'armée y pénétra au jour et à l'heure dite. Elle se dispersa ensuite, après avoir formé une compagnie de 100 hommes pour la sûreté de la ville.

Tous les Mormons ont depuis lors quitté le comté d'Hancock: un certain nombre se sont rendus à St. Louis. Les autres vont rejoindre, comme nous l'avons dit, leurs frères qui émigrent vers l'Ouest. On assure qu'aucun d'eux n'a eu à souffrir aucune violence, aucune vexation. Ce sont les vainqueurs qui le disent.

BATON ROUGE.—Une lettre particulière que nous recevons de Baton Rouge, contient les deux paragraphes suivans:

"Il se prépare dans la presse batonrougienne un changement que je me plais à vous annoncer: la *Gazette* va passer entre les mains d'un whig éprouvé, M. Thorp, dont tous les gens de goût apprécient le mérite comme élégant écrivain et habile publiciste. C'est à tous égards une bonne fortune pour la seconde ville de la Louisiane.

"Ce n'est pas par centaines de balles que les planteurs enverront, cette année, leur coton à la Nouvelle Orléans; la plupart d'entre eux peuvent à peine compter sur un sixième de récolte. Il y en a un grand nombre qui se proposent, pour couper les vivres aux chenilles, de se livrer désormais à la plus ancienne culture du pays, celle de l'indigo. Reste à savoir si M. Walker ne mettra pas d'entraves au développement de ce nouveau genre d'industrie nationale."

BRICK DES ETATS-UNIS WASHINGTON.—Ce brick dont nous avons déjà annoncé le sinistre, est entré à Philadelphie le 24 septembre. Il était sous le commandement du lieutenant John Hall. Voici les noms de ceux qui ont péri dans la tempête qui a été si funeste au *Washington*: Lieutenant Bache, de Philadelphie, Benj. Dalloff, de l'Etat de New-York, James Dorsey, John Washburn, Samuel Shroeder, Peter Hanson et Edw. Greenen, tous de New York; Counsel, de Philadelphie, Wm. Stanford, du Massachusetts, et deux domestiques de couleur.

LES MARINS DU TRUXTON.—On lit dans le *Patriot*, de Baltimore: "Une lettre de Pensacole dit qu'un parlementaire a été envoyé au commodore Conner pour lui proposer l'échange du capitaine Carpender, de ses officiers et de ses hommes contre le général La Vega et les trois officiers pris avec lui. Cette offre a été repoussée."

L'*Union* relève cette dernière phrase: "Nous apprenons dit-elle que cette proposition n'a pas été refusée par le commodore Conner, mais qu'elle a été soumise par lui à la décision du gouvernement. Nous apprenons en outre que le gouvernement n'a point refusé la proposition, mais qu'il a adressé immédiatement des instructions qui, nous l'espérons, conduiront à l'échange des officiers du Truxton."

PRISE DE SANTA FE'.

On lit dans le *New-Era*, de St. Louis, sous la date du 24 septembre:

"Le bateau à vapeur *Little Missouri*, arrivé hier soir du Fort Leavenworth, nous a apporté la confirmation de la nouvelle qui avait couru ici préalablement: Le général Kearney s'est emparé, sans coup férir, de la ville de Santa-Fé. Nous apprenons en même temps que les Mexicains fortifiaient les passes entre Santa-Fé et Chihuahua, et se préparaient à faire bonne résistance dans le cas où les Américains voudraient s'avancer plus loin dans leur pays. La malle de Santa Fé a mis 26 jours à arriver jusqu'au Fort Leavenworth."

Chronique Locale.

Enquêtes.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un nommé William Benson, trouvé noyé dans le Nouveau Canal. Il a été rendu un verdict en conséquence.

Une autre levée de corps a été [illegible] il y a quelques jours (29 septembre) à bord du brick T. Street, mouillé à l'extrémité de la rue St Pierre. Le jury d'enquête a déclaré que le défunt (Robert Ferris) avait succombé à une maladie du foie.

Une [illegible] a été soumise hier au recorder Génois. [illegible] a amené en sa présence une nommée Jenny King, f. c. l. [illegible] d. c. l. Le recorder [illegible] d'usage.

2nde *Municipalité.*—Reuben Ross, prévenu d'avoir soustrait 60 piastres au lieutenant Perry, a été amené hier en présence du recorder Baldwin. L'accusé a nié énergiquement qu'il fut l'auteur du vol et a prétendu qu'il était lieutenant dans une compagnie de dragons de l'armée des E. Unis. Il avait assisté, disait-il, aux glorieuses journées du 8 et du 9 mai. Le recorder après avoir écouté ce récit avec le flegme qu'on lui connaît, a donné ordre d'emprisonner l'accusé pour trente jours.

James dit Pat Rogers et William Davis dit Darlington, prévenus d'un vol à bord du steamer John Hall, ont été envoyés pour 60 jours à la maison de correction.

John Cormack dit P. Gorman et John Kent, accusés d'avoir forcé une malle à bord du steamship Galveston, ont été envoyés pour 6 mois à la maison de correction.

DUEL.—Un duel à l'épée a eu lieu hier soir entre deux personnes très connues en cette ville, et citoyens des Etats-Unis. L'une d'elles a été grièvement blessée.

ACCIDENT.—Un mur délabré attaché à une vieille maison de la rue du Camp, entre Poydras et Natchez, s'est écroulé hier sur une personne dont nous ignorons le nom et qui a reçu de si horribles blessures que l'on désespère de ses jours. Un enfant a échappé par miracle à la mort.

M. Virgile Fonvergne nous prie d'annoncer qu'il n'a pas été arrêté pour avoir troublé le repos public, mais sur une plainte en voies de fait portée contre lui par M. Anthony Camp. Quant à la condition d'homme de couleur libre, que nous avons attribuée à M. Fonvergne, s'il y a erreur, elle ne doit point nous être imputée, mais bien aux registres de la police où nous puisons nos informations.

William Hasting, arrêté à la requête de la Dame Julia Jacob, sous une inculpation de vol, a été hier honorablement renvoyé de la plainte par le recorder Seuzeneau, devant lequel des témoins respectables sont venus déposer que les objets que l'on prétend avoir été soustraits n'ont jamais appartenu à la plaignante.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré hier, vers une heure de l'après-midi, dans les maisons de M. Wagner, formant le bloc à l'encoignure de la rue Baronne et de l'Avenue des Tritons. Elles ont été entièrement détruites: nous ignorons si la perte est couverte par des assurances.

Un second feu a éclaté hier après-midi, à 4 heures, au Custom House Exchange, en face la douane; heureusement qu'il n'y a eu que peu de dommages.

DEPLORABLE ACCIDENT.—Hier, vers le soir, une énorme masse de granit, servant de corniche à une bâtisse à trois étages, actuellement en voie de construction dans la rue du Camp, entre la rue Natchez et la rue Poydras, s'est détachée du sommet au moment où passait un monsieur sur le trottoir; cette lourde masse en s'écroulant l'a complètement écrasé; les deux jambes ainsi que le poignet ont été fracturés, l'œil droit a été presque arraché de l'orbite et son corps a été épouvantablement meurtri. Dans un portefeuille trouvé sur lui quelques minutes après l'accident se trouve écrit le nom de E. F. Warner.

NOYÉ—M. F. Moore, passager à bord du vapeur Cora, est tombé dans le fleuve, en venant du Bayou Sara ici.

La femme Elizabeth Tauber, qui exerce l'état de chiffonnière, étant occupée avant-hier, vers dix heures du matin à laver des chiffons dans le fonds de la rue du Canal (ancien chemin de fer de Nashville), fut surprise par un crocodile qui lui mordit horriblement la main.

P. A. Dubord, contre lequel pèse actuellement une accusation criminelle, a été arrêté hier, à la requête de M. Fabre, député-shérif, qui a déclaré que l'accusé, selon les apparences, était sur le point de quitter l'Etat.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT.—Cette Cour s'ouvre ce matin, pour la fixation des causes. Elle s'organisera définitivement lundi prochain, pour procéder aux affaires ordinaires.

LE TÆNARION.—La sixième livraison des *Satires Périodiques* de M. Félix de Courmont a paru hier. Elle a pour titre "*La Nuit Infernale*" et présente une scène quelque peu fantasmagorique, dans laquelle l'auteur attaque non pas, comme il le dit, l'hypocrisie en matière de religion, mais bien les mauvais prêtres; et ces mauvais prêtres, "sauf trois pourtant que l'on pourrait compter en cherchant bien," nous ont grandement l'air d'appartenir à notre diocèse. Nous regrettons pour M. de Courmont qu'il se soit laissé aller à cette attaque qui est trop ou trop peu personnelle: elle veut trop prouver pour prouver un peu; elle est trop générale aussi pour atteindre au but qu'elle semble se proposer. Sujet à part, cette nouvelle satire est d'une exécution assez chaude, et on y remarque moins de négligence que dans les précédentes. Serait-ce à la critique qu'il faut attribuer ce progrès?

A propos de critique, M. de Courmont s'imagine qu'une *société anonyme* s'est formée pour l'attaquer. Nous croyons pour notre part que c'est une illusion de poète: il a été en butte peut-être à *l'esprit* et au *sarcasme* d'un Aristarque un peu sévère, mais nullement animé d'une *malveillante jalousie*. La critique a pris tout simplement ses coudées franches avec lui, voilà tout. Cette petite guerre a du reste inspiré à un véritable ami de la bonne littérature quelques considérations pleines de finesse que nous publions avec un vif plaisir.

AVONS-NOUS UN JUVÉNAL?

Que vouliez-vous qu'il fit contre six?
—Qu'il se tût.

"Avons-nous un Juvénal?" L'écrivain qui réclame sa survivance au milieu de nous est-il recevable dans ses prétentions? est-il héritier légitime du fouet sanglant du satirique latin? Telle est la question qui s'est émue dernièrement parmi les vingt-deux ou vingt-trois personnes qui ont ici le loisir ou la volonté de s'occuper des événements du monde littéraire. A ne l'envisager que sous le rapport du talent, la solution n'en serait pas longue à trouver. Ne parlons que de la différence des temps. Certes le pessimisme le plus désolant serait mal venu de mettre de niveau notre société et le vieux monde romain, tel que ses empereurs l'avaient fait, prêt à s'abîmer dans sa fange.

Il pourrait donc bien s'être rencontré dans le cercle que je signalais tout-à-l'heure, cinq ou six lecteurs disposés à faire la satire des *Satires*. Alors, si l'on interprétait en faveur de l'auteur le silence des dix-sept autres, ses œuvres se trouveraient encore du goût de la majorité. Cette considération m'encourage à dire mon mot dans cette cause, où l'impartialité me condamnera, je le crains bien, à me ranger avec le petit nombre.

Encore une critique! va-t-on dire; puis viendra le commode proverbe sur la facilité de la censure et la difficulté de l'art. Je répondrai que, facile ou non, elle est au moins permise, surtout dans son sens le plus vrai, celui d'examen, de jugement favorable ou sévère. Boileau n'a pu l'employer que dans celui de *censure*. Or, si la censure est devenue chose aisée, à qui s'en prendre? N'est-ce pas par suite des nombreuses occasions qu'elle a trouvées de s'exercer? C'est aux auteurs de la rendre plus rare, en publiant des productions meilleures. Les imperfections nombreuses de quelques ouvrages, tout en en faisant un travail aisé, lui ont interdit le mérite de la brièveté en suscitant l'embarras du choix. On se permet bien d'écrire sous chaque page des maîtres: *beau, sublime, admirable*. Les redites sont dans ce cas une preuve de goût; croyons-en Voltaire commentant Racine. Ailleurs, c'est trop souvent le contraire qu'il faut mettre, et le blâme exige plus de variété, plus de détail que l'éloge; ce qui insensiblement nous amène à cette variante de l'éternel dicton: que la critique est plus difficile qu'un certain art.

Mais, toute subtilité à part, faut-il pour les *Satires Périodiques*, admettre une censure collective? Pour mon compte je n'y crois pas. Je ne vois pas la nécessité de plusieurs adversaires, si tant est qu'on soit l'adversaire de ceux qu'on avertit. Un seul suffisait. Pourquoi donc, à propos d'un examen littéraire, souvent spirituel, presque toujours d'une *justesse* effrayante, signaler une levée de boucliers, comme s'il s'agissait d'une croisade en l'honneur de la syntaxe? Elle n'est pas en danger pour quelques égratignures: elle en recevra bien d'autres! Peu s'en faut qu'on ne nous ait donné le nom des Paladins d'une nouvelle table ronde, des chevaliers enrôlés sous la bannière des Participes, partant pour délivrer la langue captive des mains des Infidèles. Encore un peu, une imagination assez habituée, convenons-en, aux images.... étonnantes, nous aurait montré armés en guerre comme des preux, debout et visières levées, verbes et substantifs, bardés d'adverbes, cuirassés d'exceptions, s'avancer dictionnaires déployés et brandissant le fer tranchant de la logique. Les voyelles sonnent la charge, tout s'ébranle, consonnes et diphthongues; les auxiliaires se mettent en mouvement; la mêlée s'engage; on se presse autour de l'Arche sainte, la Grammaire, au risque d'écraser des amis, jusqu'à ce qu'enfin, au fort du carnage, celle dont la cause a fait couler tant d'encre, et provoqué de si beaux coups de plume, la Langue, un peu meurtrie de la lutte soutenue en son honneur, s'envole à tire d'aile, et va chercher un refuge au vieux castel de Châteaubriand ou sur le tombeau de Nodier.

Mais encore une fois, l'Epopée aurait tort ici: on ne doit pas dégainer contre des fantômes. Pas la moindre conspiration, pas le plus léger rassemblement. Nous assistons à un loyal combat singulier, le censeur qui connaît Molière, a pris pour devise:

Nous nous verrons *seul à seul* chez Barbin.

Un homme de goût, qui ne rougit pas de se rappeler que sans la langue,

L'auteur le plus divin,
Est toujours, quoiqu'il fasse, un méchant écrivain,

qui ne se vante pas de négliger ou d'ignorer les lois du langage, a eu l'idée de juger des écrits livrés à la publicité. Il se montre peut-être sévère, mais au moins ne fait-il pas à l'auteur l'injure du silence, réservée pour les incorrigibles. A qui la faute, si au lieu de ce qu'il attendait, il n'a trouvé qu'une Muse, qui jure, qui fume, et allume sa pipe avec des pages de Dumarsais? A qui la faute, si ses yeux, disposés à suivre un aigle dans la nue, n'ont pu distinguer qu'un roitelet, je ne veux pas dire un corbeau; s'il ne voit qu'un de ces joueurs que les enfants livrent au vent, au lieu d'une comète aux rayons bienfaisants. Que ce soient des erreurs, elles tomberont devant la vérité. En attendant, convenons qu'il n'y a pas là de quoi *briser les os à personne*, même au figuré et en manière de passe-temps.

Nous parlions tout à l'heure de choses faciles; qu'y a-t-il de plus facile que l'injure? Aussi, ne voit-on jamais recourir la raison qui se connaît en armes défensives.

On s'est beaucoup récrié sur les querelles de mots: on a parlé de St de Pincourt sur lequel la critique a la crudité du [illegible] le génie; de [illegible] d'éloquence [illegible] Louis XIV [illegible] [illegible]

A ce compte, il n'en est peut-être pas dont on ne trouvât des exemples: mais ce ne sont pas des justifications pour celui qui aspire à prendre place auprès des maîtres: écoutons Molière:

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler;
Et ce n'est point du tout la prendre pour modèle,
Monsieur, que de tousser et de cracher comme elle.

Mais enfin, si le lecteur ne doit pas s'attaquer aux mots, ce n'est pas trop que d'exiger des pensées. A défaut du vêtement, de la forme, dont jamais pourtant la régularité ne gâte rien, qu'il trouve un corps pour l'étudier, quelque chose de réel qu'il puisse observer. Mettez un Raphaël dans un cadre vermoulu, faites vivre le marbre sous la tapisserie moisie qui le déguise: le curieux ne verra pas le cadre, il arrachera les lambeaux usés, et s'agenouillera devant les Vierges, devant l'Apollon du Belvédère.

Dans l'antiquité, quand on entend gronder la colère du poète, on s'arrête à cette voix sacrée qui vous accuse, on tremble aux sifflemens de ce fouet qui vous aiguillonne. De nos jours on a vu Barbier, le poète à la brillante énergie, à la flamme si vive, si non toujours bien pure. Puis Barthélémy, cette muse si éloquemment amère, si terriblement vigilante, toujours académicienne dans toutes les pompes de sa colère. Et pourtant, on le sait, ces gloires bruyantes des dernières années se sont endormies dans les échos paresseux. Il y avait là sans doute et le fond et la forme: supposez qu'il n'y eût eu ni l'un ni l'autre, ils n'auraient pas seulement amusé quelques mois les hommes qu'ils voulaient corriger. C'étaient, je le veux bien, des poëtes politiques, dont l'action a dû cesser avec les événemens qui les ont inspirés. Mais je m'assure que s'ils avaient eu à continuer l'œuvre de Mercier par exemple, ils auraient cherché et réussi à rajeunir par l'expression ces vieilles gronderies contre les passions du monde, cette éternelle mercuriale adressée à une société qui s'en soucie médiocrement. En flétrissant par l'expression d'un juste mépris les honteux instincts qui germent dans un coin obscur du cœur de l'homme, ils n'auraient pas oublié qu'ils venaient après d'autres, et qu'ils parlaient à des gens bien distraits. Ils savent qu'en fait d'art, l'intention ne sauve pas, et que celui qui se lève au milieu de la foule, sans qu'on l'en prie, pour moraliser, doit avant tout se garder de rendre la morale ennuyeuse. A tout prendre, il vaudrait encore mieux qu'elle fut bouffonne; un auditoire égayé n'est pas encore un auditoire converti; mais il est bien plus près de la conversion qu'un auditoire ennuyé ou endormi.

L. S.

BALTIMORE.—Un jeune homme de dix-sept ans, nommé James Kelley, vient de se rendre coupable d'un crime odieux. C'était, à ce qu'il paraît, un fort mauvais drôle, d'un caractère très violent, et qui ne se gênait pas le moins du monde pour battre de pauvres femmes quand la fantaisie lui en prenait. Ce drôle avait conçu une antipathie toute particulière pour une pauvre fille, nommée Elizabeth Earles. Dernièrement il vint à elle et lui demanda de porter à sa mère qui vend au marché, un assez gros morceau de viande de boucherie, afin de le débiter pour lui. Elizabeth, craignant sans doute que Kelley ne se fut procuré cette viande par quelque moyen deshonnête, refusa; aussitôt le misérable s'élança sur elle et lui aurait fait un mauvais parti si on n'eût arraché la pauvre fille de ses mains. Il ne s'était d'ailleurs éloigné qu'en lui criant: "La première fois que je te tiendrai, je ne te manquerai pas, tu peux y compter." Il tint parole: le 24 septembre, il la rencontre, il la poursuit, et au moment où elle va se réfugier dans une allée, il lui lance un coup de pied qui l'atteint dans le côté. La malheureuse Elizabeth qui était d'une faible constitution et qui relevait de maladie, tombe, et au bout d'une demi-heure elle rend le dernier soupir, après d'horribles souffrances. La police n'avait pu encore aux dernières dates arrêter James Kelley.

FEUILLETON.

MEMOIRES D'UN MEDECIN.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

DEUXIEME PARTIE.

LE RETOUR DE SAINT-DENIS.

En s'éloignant de Philippe, Gilbert, comme nous l'avons dit, était rentré dans la foule.

Mais cette fois ce n'était plus le cœur bondissant d'attente et de joie qu'il se jetait dans le flot bruissant; c'était l'âme ulcérée par une douleur que le bon accueil de Philippe et ses offres obligeantes de service n'avaient pu adoucir.

Andrée ne se doutait pas qu'elle eût été cruelle pour Gilbert. La belle et sereine jeune fille ignorait complètement qu'il pût y avoir entre elle et le fils de sa nourrice aucun point de contact, ni pour la douleur ni pour la joie. Elle passait au-dessus des sphères inférieures, jetant sur elles son ombre ou sa lumière, selon qu'elle était elle-même souriante ou sombre. Cette fois, l'ombre de son dédain avait glacé Gilbert; et comme elle n'avait fait que suivre l'impulsion de sa propre nature, elle ignorait elle-même qu'elle avait été dédaigneuse.

Mais Gilbert, comme un athlète désarmé, avait tout reçu en plein cœur, regards de mépris et paroles superbes; et Gilbert n'avait pas encore assez de philosophie pour ne pas se donner, tout saignant comme il était, la consolation du désespoir.

Aussi, à partir du moment où il fut rentré dans la foule, ne s'inquiéta-t-il plus ni des chevaux, ni des hommes. Rassemblant ses forces, au risque de s'égarer ou de se faire broyer, il s'élança comme un sanglier blessé à travers la multitude, et se fit ouvrir un passage.

Lorsque les couches les plus épaisses du peuple eurent été franchies, le jeune homme commença à respirer plus librement, et jetant les yeux autour de lui, il vit la verdure, la solitude et l'eau.

Sans savoir où il allait, il avait couru jusqu'à la Seine, et se trouvait à peu près en face l'Ile St-Denis. Alors épuisé, non de la fatigue du corps, mais des angoisses de l'esprit, il se laissa rouler sur le gazon, et enfermant sa tête dans ses deux mains, il se mit à rugir frénétiquement comme si cette langue du lion rendait mieux ses douleurs que les cris et la parole de l'homme.

En effet, tout cet esprit vague et indécis, qui jusque-là avait laissé tomber quelques lueurs furtives sur ces désirs insensés dont il n'osait pas même se rendre compte, tout cet espoir n'était-il pas éteint d'un coup? A quelque degré de l'échelle sociale qu'à force de génie, de science ou d'étude, montât Gilbert, il resterait toujours Gilbert pour Andrée, c'est à dire une chose ou un homme, c'étaient ses propres expressions, dont son père avait eu tort de prendre le moindre souci, et qui ne valait pas la peine qu'on abaissât les yeux jusqu'à lui.

Un instant il avait cru, qu'en le voyant à Paris, qu'en apprenant qu'il y était venu à pied, qu'en connaissant cette résolution où il était de lutter avec son obscurité, jusqu'à ce qu'il l'eût terrassée, Andrée applaudirait à cet effort. Et voilà que non seulement le succès animo avait manqué au généreux enfant, mais encore il n'avait recueilli de tant de fatigue et d'une si haute résolution, que la dédaigneuse indifférence qu'Andrée avait toujours eue pour le Gilbert de Taverney.

Bien plus, n'avait-elle pas failli se fâcher quand elle avait su que ses yeux avaient eu l'audace de plonger dans son solfége. Si Gilbert eût touché seulement le solfége du bout du doigt, sans doute il n'eût plus été bon qu'à être brûlé.

Dans les cœurs faibles, une déception, un mécompte, ne sont rien autre chose qu'un coup sous lequel l'amour ploie pour se relever plus fort et plus persévérant. Ils témoignent leurs souffrances par des plaintes, par des larmes: ils ont la passivité du mouton sous le couteau. Il y a plus, l'amour de ces martyrs s'accroît souvent des douleurs qui le devaient tuer; ils se disent que leur douceur aura sa récompense; cette récompense c'est le but vers lequel ils marchent, que le chemin soit bon ou mauvais; seulement, si le chemin est mauvais, ils arriveront plus tard, voilà tout, mais ils arriveront.

Il n'en est point ainsi des cœurs forts, des tempéraments volontaires, des organisations puissantes. Ces cœurs-là s'irritent à la vue de leur sang qui coule, et leur énergie s'en accroît si sauvagement qu'on les croirait dès lors plus haineux qu'aimans. Il ne faut pas les accuser: chez eux l'amour et la haine se touchent de si près qu'ils ne sentent point le passage de l'un à l'autre.

Aussi, quand Gilbert se roulait ainsi, terrassé par sa douleur, savait-il s'il aimait ou s'il haïssait Andrée? Non, il souffrait, voilà tout. Seulement, comme il n'était pas capable d'une longue patience, il se jeta hors de son abattement, décidé à se mettre à la poursuite de quelque énergique résolution.

—Elle ne m'aime pas, pensa-t-il, c'est vrai; mais aussi je ne pouvais point, je ne devais point espérer qu'elle m'aimât. Ce que j'avais le droit d'exiger d'elle, c'était ce doux intérêt qui s'attache aux malheureux qui ont l'énergie de lutter contre leur malheur. Ce qu'a compris son frère, elle ne l'a pas compris, elle. Il m'a dit: Qui sait, peut-être deviendras-tu un Colbert, un Vauban! Si je devenais l'un ou l'autre, lui me rendrait justice, et me donnerait sa sœur en récompense de ma gloire acquise, comme il me l'eût donnée en échange de mon aristocratie native, si j'étais venu au monde son égal. Mais pour elle! oh! oui, je le sens bien....oh! Colbert, oh! Vauban seraient toujours Gilbert, car ce qu'elle méprise en moi, c'est ce que rien ne peut effacer, ce que rien ne peut dorer, ce que rien ne peut couvrir.... c'est l'infimité de ma naissance. Comme si, en supposant que j'arrivasse à mon but, je n'avais pas été plus grand pour arriver jusqu'à elle, que si j'étais né à côté d'elle. Oh! créature folle! être insensé! Oh! femme, femme! c'est à dire imperfection.

Fiez-vous à ce beau regard, à ce front développé, au sourire intelligent, à ce port de reine: voilà Mlle de Taverney; c'est à dire une femme que sa beauté fait digne de gouverner le monde.... Vous vous trompez: c'est une provinciale guindée, gourmée, emmaillotée dans les préjugés aristocratiques. Tous ces beaux jeunes gens aux cerveaux vides, à l'esprit éventé, qui ont eu toutes les ressources pour tout apprendre et qui ne savent rien, sont pour elle des égaux; ceux-là, ce sont des choses et des hommes auxquels elle doit faire attention.... Gilbert est un chien, moins qu'un chien: elle a demandé, je crois, des nouvelles de Mahon, elle n'eût point demandé des nouvelles de Gilbert.

Oh! elle ignore donc que je suis aussi fort qu'eux; que lorsque je porterai des habits pareils aux leurs, je serai aussi beau qu'eux; que j'ai de plus qu'eux une volonté inflexible, et que si je veux....

Un sourire terrible se dessina sur les lèvres de Gilbert, qui laissa mourir la phrase inachevée.

Puis lentement, et en fronçant le sourcil, il abaissa sa tête sur sa poitrine.

Que se passa-t-il en ce moment dans cette âme obscure, sous quelle terrible idée s'inclina ce front pâle, déjà jauni par les veilles, déjà creusé par la pensée; qui le dira!

Est-ce le marinier qui descendait le fleuve sur sa toue, en fredonnant la chanson de Henry IV! Est-ce la joyeuse lavandière qui revenait de Saint-Denis après avoir vu le cortège, et qui, se détournant de son chemin pour passer à distance de lui, prit peut-être pour un voleur ce jeune oisif étendu sur le gazon au milieu des perches chargées de linge!

Au bout d'une demi-heure de méditation profonde, Gilbert se releva froid et résolu; il descendit à la Seine, but un large coup d'eau, regarda autour de lui et vit à sa gauche les flots lointains du peuple au sortir de Saint-Denis.

Au milieu de cette foule, on distinguait les premiers carrosses, marchant au pas, pressés qu'ils étaient par la cohue; ils suivaient la route de Saint-Ouen.

La Dauphine avait voulu que son entrée fût une fête de famille. Aussi la famille use-t-elle de privilège; on la vit se placer tellement près de spectacle royal, que bon nombre de Parisiens montèrent sur les siéges de la livrée, et se pendirent, sans être incommodés, aux lourdes suspentes des voitures.

Gilbert eut bien vite reconnu le carrosse d'Andrée: Philippe galoppait ou plutôt piaffait à la portière de la voiture.

—C'est bien, dit-il. Il faut que je sache où elle va; et pour que je sache où elle va, il faut que je la suive. Gilbert suivit.

La Dauphine devait aller souper à la Muette, en petit comité, avec le roi, le Dauphin, M. le comte de Provence, M. le comte d'Artois, et, il faut le dire, Louis XV avait poussé l'oubli des convenances jusque là: à Saint-Denis, le roi avait invité Madame la dauphine, et lui avait donné la liste des convives en lui présentant un crayon et en l'invitant à rayer ceux de ces convives qui ne lui conviendraient pas.

Arrivée au nom de Mme Dubarry, placé le dernier, la Dauphine avait senti ses lèvres blêmir et trembler; mais, soutenue par les instructions de l'impératrice sa mère, elle avait appelé toutes ses forces à son secours, et avec un charmant sourire, elle avait rendu la liste et le crayon au roi, en lui disant qu'elle était bien heureuse d'être admise du premier coup dans l'intimité de sa famille.

Gilbert ignorait cela, et ce ne fut qu'à la Muette qu'il reconnut les équipages de Mme Dubarry et Zamore, hissé sur son grand cheval blanc.

Heureusement, il faisait déjà sombre; Gilbert se jeta dans un massif, se coucha ventre à terre, et attendit.

Le roi fit souper sa bru avec sa maîtresse, et se montra d'une gaîté charmante, surtout lorsqu'il eut vu Madame la Dauphine accueillir Mme Dubarry mieux encore qu'elle ne l'avait fait à Compiègne.

Mais Monsieur le Dauphin, sombre et soucieux, prétexta un grand mal de tête et se retira avant qu'on ne se mît à table.

Le souper se prolongea jusqu'à 11 heures.

Cependant, les gens de la suite, et force était à la fière Andrée d'avouer qu'elle était de ces gens-là, cependant les gens de la suite soupèrent aux pavillons, au son de sa musique, que leur envoya le roi. En outre, comme les pavillons étaient trop petits, cinquante maîtres soupèrent à des tables dressées sur le gazon, servis par cinquante valets à la livrée royale.

Gilbert, toujours dans un taillis, ne perdit rien de ce coup d'œil. Il tira de sa poche un morceau de pain qu'il avait acheté à Clichy la Garenne, et soupa comme les autres, tout en surveillant ceux qui partaient.

Madame la Dauphine, après le souper, parut sur le balcon: elle venait prendre congé de ses hôtes. Le roi se tenait près d'elle; Mme Dubarry, avec le tact que ses ennemis même admiraient en elle, se tint au fond de la chambre et demeura hors de vue.

Chacun passa au pied du balcon pour saluer le roi et Son Altesse Royale. Madame la Dauphine connaissait déjà beaucoup de ceux qui l'avaient accompagnée. Le roi lui nommait ceux qu'elle ne connaissait pas. De temps en temps, un mot gracieux, un heureux à-propos tombait de ses lèvres et faisait la joie de ceux auxquels il était adressé.

Gilbert voyait de loin toute cette bassesse et se disait:

—Je suis plus grand que tous ces gens-là, car, pour tout l'or du monde, je ne ferais pas ce qu'ils font.

Le tour vint de M. de Taverney et de sa famille. Gilbert se souleva sur un genou.

—Monsieur Philippe, dit la Dauphine, je vous donne congé pour conduire monsieur votre père et mademoiselle votre sœur à Paris.

Gilbert entendit ces paroles qui, dans le silence de la nuit et au milieu du recueillement de ceux qui écoutaient et regardaient, vinrent vibrer à ses oreilles.

Madame la Dauphine ajouta:

—Monsieur de Taverney, je ne puis vous loger encore; partez donc avec mademoiselle pour Paris, jusqu'à ce que j'aie installé ma maison à Versailles; mademoiselle, pensez un peu à moi.

Le baron passa avec son fils et sa fille. Beaucoup d'autres venaient après eux, à qui la Dauphine avait encore de pareilles choses à dire; mais peu important à Gilbert.

Il se glissa hors du taillis et suivit le baron au milieu des cris confus de deux cents laquais courant après leurs maîtres, de cinquante cochers répondant aux laquais, et de soixante voitures roulant sur le pavé comme autant de tonnerres.

Comme M. de Taverney avait un carrosse de la cour, ce carrosse attendait à part. Il y monta avec Andrée et Philippe, puis la portière se referma sur eux.

—Mon ami, dit Philippe au laquais qui refermait la portière, montez sur le siége avec le cocher.

Pourquoi donc? pourquoi donc? demanda le baron.

—Parceque le pauvre diable se tient debout depuis le matin et doit être fatigué, dit Philippe.

Le baron grommela quelques paroles que Gilbert ne put entendre. Le laquais monta près du cocher. Gilbert s'approcha.

Au moment où la voiture allait se mettre en route, on s'aperçut qu'un des traits était détaché.

Le cocher descendit, et la voiture demeura un instant encore stationnaire.

—Il est bien tard, dit le baron.

—Je suis horriblement fatiguée, murmura Andrée, trouverons-nous à coucher au moins?

—Je l'espère, dit Philippe. J'ai envoyé directement Labbé et Nicole de Soissons à Paris. Je leur ai donné une lettre pour un de mes amis, le chargeant de retenir un petit pavillon que sa mère et sa sœur ont habité l'année passée. Ce n'est pas un logement de luxe, mais c'est une demeure commode. Vous ne cherchez point à paraître, vous ne demandez qu'à attendre.

—Ma foi, dit le baron, cela vaudra toujours bien Taverney.

—Malheureusement, oui, mon père, dit Philippe en souriant avec mélancolie.

—Aurai-je des arbres? demanda Andrée.

—Oui, et de fort beaux. Seulement, selon toute probabilité, vous n'en jouirez pas longtemps; car, aussitôt le mariage fait, vous serez présentée.

—Allons, nous faisons un beau rêve; tâchons de ne pas nous réveiller trop tôt. Philippe, as-tu donné l'adresse au cocher?

Gilbert écouta avec anxiété.

—Oui, mon père, dit Philippe.

—N'importe, dit-il, je les suivrai. Il n'y a qu'une lieue d'ici à Paris.

Le trait était rattaché, le cocher remonta sur son siége, le carrosse se mit à rouler.

Mais les chevaux du roi vont vite, quand la file ne les force point à aller doucement, si vite qu'ils rappelèrent au pauvre Gilbert la route de La Chaussée, ou évanouissement, son impuissance.

Il fit un effort, atteignit le marche-pied de derrière laissé vacant par le laquais fatigué. Gilbert s'y cramponna, s'y assit et roula.

Mais presque aussitôt la pensée lui vint qu'il était monté derrière la voiture d'Andrée, c'est à dire à la place d'un laquais.

—Eh bien! non! murmura l'inflexible jeune homme, il ne sera pas dit que je n'ai point lutté jusqu'au dernier moment; mes jambes sont fatiguées, mais mes bras ne le sont point.

Et, saisissant de ses deux mains le marchepied sur lequel il avait posé la pointe de ses souliers, il se fit traîner au-dessous du siége, et malgré les cahots, les secousses, il se maintint par la vigueur de ses bras dans cette position difficile, plutôt que de capituler avec sa conscience.

—Je saurai son adresse, murmura-t-il, je le saurai. Encore une mauvaise nuit à passer; mais demain je me reposerai sur mon siége, en copiant de la musique. Il me reste de l'argent, d'ailleurs, et je puis m'accorder deux heures de sommeil si je veux.

Puis il pensait que Paris était bien grand, et qu'il allait être perdu, lui qui ne le connaissait pas, quand le baron, son fils et sa fille seraient rentrés dans la maison que leur avait choisie Philippe.

Heureusement qu'il était près de minuit et que le jour venait à trois heures et demie du matin.

Comme il réfléchissait à tout cela, Gilbert remarqua qu'il traversait une grande place, au milieu de laquelle s'élevait une statue équestre.

—Tiens, l'on dirait la place des Victoires, fit-il joyeux et surpris à la fois.

La voiture tourna, Andrée mit sa tête à la portière.

Philippe dit:

—C'est la statue du feu roi. Nous arrivons.

On descendit par une pente assez rapide: Gilbert faillit rouler sous les roues.

—Nous voici arrivés, dit Philippe.

Gilbert laissa ses pieds toucher la terre et s'élança de l'autre côté de la rue, où il se tapit derrière une borne.

Philippe sauta le premier hors de la voiture, sonna, et, se retournant, reçut Andrée dans ses bras.

Le baron descendit le dernier.

—Eh bien! dit-il, ces marauds-là vont-ils nous faire passer la nuit ici?

En ce moment les voix de Labbé et de Nicole résonnèrent, et une porte s'ouvrit.

Les trois voyageurs s'engloutirent dans une sombre cour dont la porte se referma sur eux.

La voiture et les laquais partirent; ils retournaient aux écuries du roi.

La maison dans laquelle venaient de disparaître les trois voyageurs n'avait rien de remarquable; mais la voiture en passant éclaira la maison voisine et Gilbert put lire:

Hôtel d'Armenonville.

Il lui restait à connaître la rue.

Il gagna l'extrémité la plus voisine, celle d'ailleurs par laquelle s'était éloigné le carrosse, et à son grand étonnement, à cette extrémité il rencontra la fontaine à laquelle il avait l'habitude de boire.

Il fit dix pas dans une rue en retour parallèle à celle qu'il quittait, et reconnut le boulanger qui lui vendait son pain.

Il doutait encore et revint jusqu'à l'angle de la rue. A la lueur lointaine d'un reverbère, il put lire alors sur un fond de pierre blanche les deux mots qu'il avait lus trois jours auparavant en revenant d'herboriser avec Rousseau dans les bois de Meudon:

—Rue Plastrière!

Ainsi Andrée était à cent pas de lui, moins loin qu'il n'y avait à Taverney de sa petite chambre près de la grille du château.

Alors il regagna sa porte, espérant que le bienheureux bout de ficelle qui soulevait le loquet intérieur ne serait point tiré en dedans.

Gilbert était dans son jour de chance. Il en passait quelques fils; à l'aide de ces fils il attira le tout à lui: la porte céda.

Le jeune homme trouva l'escalier à tâtons, monta marche à marche, sans faire de bruit, et finit par toucher du bout des doigts le cadenas de sa chambre, auquel Rousseau, par complaisance, avait laissé la clé.

Au bout de dix minutes, la fatigue l'avait emporté sur la préoccupation, et Gilbert s'endormait dans l'impatience du lendemain.

(*La suite à lundi.*)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Shaw, Lovett, Marseille, Jenkins & Tigler
Goel Gen Washington, Peterson, Brasos St Jago, C Bodford
Goel Star, Merrill, Havane, J Alexander

ARRIVÉS.

Barque Natchez, Frederick, de Boston.
Brick Globe, Young, de Baltimore.
Goel Laredo, Thomas, de Port Lavaca.
Goel Eliabeth, Cockrell, de Pensacole.
Goel Falcon, Hooper, de Port Lavaca.
Steamers Sam Dale, Yon, de la Providence.
Goel Augusta, ———, de la côte.
Cora, Kimball, de Bayou Sara.
Iowa, Duvall, de St Louis.
Ialada, Boyce, de St Louis.
Paul Jones, Walworth, de Williams' Bend.
Créole, Reynolds, de Mobile.
Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.

EN RIVIERE.

Navire Geneva, Goodhue, de New York.
Birmingham, Robinson, de New York.

GUANA—[illegible] barils [illegible] à vendre par
[illegible] sept [illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 2 octobre 1846.

COTON—Arrivé depuis le 25 dernier, de Louisiane et Mississipi 5,432 balles, Tennessee et North Alabama 498, Arkansas 549, Lac 50, Mobile, 236: ensemble 6,744 balles. Expédié dans le même laps de tems, pour Liverpool 10 balles, Marseilles 50, Baltimore 32, Richmond et Norfolk 167: ensemble 265 balles; ce qui occasionne un accroissement dans le stock de 6,479 balles, laissant en main, y compris tout ce qui se trouvait à bord de navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 14,692 balles.

ETAT DU COTON.

1846 Septembre 1er. Stock en mains....		6,540
Arrivé cette semaine.....	6,744	
Arrivé antérieurement..........	7,036	13,780
		20,320
Expédié cette semaine........	265	
Expédié antérieurement.........	5,342	
		5,607
		14,692

Le marché au coton a montré beaucoup d'animation pendant cette semaine. Ce mouvement d'affaires doit être attribué aux nouvelles favorables d'Europe. Les ventes se sont élevées à 5,800 balles dont la plus grande partie a été prise par des acheteurs français. La demande a exercé son influence sur les prix, qui ont éprouvé une hausse de ¼ @ ⅜ cent. sur les cours de la semaine dernière. Les arrivages sont encore très lents, et ces ventes, en enlevant la plus forte partie du stock, n'ont laissé que peu de coton sur le marché. Nous donnons le cours actuel.

Les ventes de la semaine se sont élevées à 5,800 balles, comme suit: 30 balles d'ancienne récolte @ 7¾; 9 @ 8¾; 64 @ 9; 12 @ 9; 90 @ 9¼; 30 @ 7¾; 951, partie ancienne et partie nouvelle récolte @ 8¾; 100 nouvelle récolte @ 9¼; 190 @ 9¼; 75 @ 9 et 9¼; 194 9¼; 40 @ 9¾; 85 @ 9¼; 180 @ —; 15 @ 9¾; 5 @ 3½; 166 @ 9¾; 101 @ 9¼; 115 @ 9¾; 63 @ 9¾; 70 @ 9¾; 175 @ 9¾; 74 @ 9¼; 16 @ 9¼; 20 @ 9 3/16; 100 @ —; 47 @ 9¾; 40 @ 9¼; 25 @ 9¼; 130 @ 8¾; 125 @ 9; 61 @ 9¾; 50 @ 9¾; 36 @ 9¾; 30 @ 9¾; 16 @ 10¾; 17 @ 10½; 20 @ 9¾; 32 @ 8¾ et 9¾; 27 @ 9¾; 30 @ 10¼; 6 @ 10; 48 @ 9¼, 30 @ 9¼; 147 @ 9¾; 400 @ —; 21 @ 10; 40 @ 10; 24 @ 9¼; 71 @ 9¼; 12 @ —; 96 @ 10; 155 @ 9¾; 130 @ 9¼ et 9 9/16; 281 @ 9¾; 37 @ 9¾; 107 @ 10; 21 @ 10¼; 41 @ 8¾; 22 @ 9; 10 @ 10, 22 @ 8¾; 40 @ 9¼; 16 @ 8¾; 77 @ 9¼; 20 @ 9¼, 17 @ 9 11/16 cents la livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Inferior..........	00 @ —
Ordinary..........	8½ @ —
Middling..........	8¾ @ 9
Good Middling..........	9 @ 9¼
Middling Fair..........	9¼ @ 9½
Fair..........	9¾ @ 10
Fully Fair..........	00 @ 00
Good Fair..........	10½ @ 00
Good and Fine..........	11 @ 00

Tennessee et North Alabama.
Average lot.

Good..........	00 @ 00
Common..........	00 @ 00
Extreme prices..........	00 @ 00

TABAC—Le marché n'a reçu aucune nouvelle impulsion, et les ventes se sont bornées à 150 boucauts. Quant aux prix, nous ne pouvons signaler aucune variation positive, quoique les détenteurs paraissent plus désireux de réaliser. Inférieur 1¾ @ 2; ordinaire 2¼ @ 2¾ c; fair 3¼ @ 3¾; beau 4¼ @ 4¾c, de choix 5¼ @ 6c; capes de cigares 2½ @ 10c ℔ ℔.

Arrivé depuis le 25 dernier, 108 boucauts. Expédié dans le même laps de tems pour Londres 1,230 boucauts, Liverpool 186; ensemble 2,152 boucauts. Stock en magasins de dépôt et à bord de navires 10,647 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1846 Septembre 1—Stock en main..........		17,046
Arrivé cette semaine..........	108	
Arrivé antérieurement..........	1,116	
		1,304
		18,350
Expédié cette semaine..........	2,152	
Expédié antérieurement..........	5,551	
		7,703
		10,647

SUCRE—Point de changement sur le marché; la demande a diminué, les détenteurs paraissent plus empressés de réaliser. Les prix extrêmes sont de 7¼ @ 9 cents selon la qualité.

Nous n'avons aucun mouvement à signaler dans les sucres de la Havane.

MELASSE—Point d'affaires. Les ventes se bornent à de petits lots au détail, dont les prix varient de 22 @ 25 cents le gallon.

FARINE—Notre dernière revue avait laissé le marché très ferme, les prix variant de $4 @ $4 25 le baril. Les nouvelles apportées par le steamer Cambria ont donné au marché une impulsion qui a porté le prix des farines de l'Illinois et du Missouri à $4 50 @ $4 75 le baril. Cependant depuis deux jours le marché a fléchi, car les marques précitées ne peuvent obtenir au-delà de $4 60. St.-Louis, de $4 50 @ $4 75 le baril.

PRODUITS DE L'OUEST—Les transactions sur le marché aux provisions, ont été importantes pendant la semaine, mais elles n'ont subi aucune altération. Porc, environ 800 barils ont été vendus, principalement à $7 par baril pour le prime. Bœuf; les ventes sont limitées à de petits lots de prime de $5 45 @ $5 50 par baril: mess en baril vaut $12 50 en demi baril $6 50. Graisse, la demande a été très active, tout ce qui restait en vente a été enlevé du marché. Les opérations s'élevant à 9,000 barils et 130 tierçons aux prix de 6 @ 7 cents, ce dernier prix a été payé pour des tierçons de première qualité, qui sont attendus. Bacon: la demande a été modérée, les prix n'ont subi aucune altération. Nous cotons: plats-côtés 5 c, épaules 3¾, jambons sans enveloppes 6 c. enveloppés et au sucre 6¾ @ 8½ cents par livre. Le Beurre de l'Ouest vaut de 8 @ 10 cents par livre, suivant la qualité avec un fort approvisionnement, le Fromage est calme à 5¼ @ 6¾ cents par livre.

GRAINS—Dans notre dernier rapport nous avons mentionné une forte hausse sur le maïs; depuis les avis favorables apportés par le Cambria, qui cause une nouvelle amélioration, les prix étant maintenant de 60 @ 62½ cents par boisseau pour de bons lots; à ces prix la demande est active, mais la faiblesse du stock empêche les transactions d'être importantes. Les avoines sont toujours demandées de 37½ @ 50 cents par boisseau. Le marché est à peu près dépourvu de blé.

WHISKEY—La demande a été très active pendant cette semaine, et les transactions se sont élevées à 3,000 barils; le taux qui était de 17 cents au commencement de la semaine est monté à 19 cents par gallon et le marché était ferme à ce dernier prix. Les acheteurs opéraient principalement pour le Nord.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Le marché est toujours très calme, les ventes étant bornées à de petits lots aux anciens prix.

CAFE—La demande pour le Rio a été modérée, généralement à 7 cents par livre.

CHANGE—Aucun changement à annoncer depuis notre dernière revue. Nous cotons: Sterling 8¾ @ 8½ pour cent de prime. France 5f 30 @ 5f 32½. New York à soixante jours 1¼ @ 1½ pour cent d'escompte. A vue pair.

FRETS—Calmes tant au long cours qu'au cabotage. Nous notons deux engagemens pour le Havre à 1 1/16 c. Un pour Alicante à $10 par boucauts de tabac et un pour Brême dont les conditions sont tenues secrètes.

FRETS.

COTON	Pour Liverpool......	5/16	la livre
do	Pour Havre......	1 1/16 @	la livre
do	Pour New-York......	½ @	la livre
do	Pour Boston......	½ @	la livre
TABAC	Pour Cowes, &c......	45s 6d.	
do	Pour Londres, direct...	45s 6d	
do	Pour Hamb. et Brême,	45s 6d	
do	Pour Liverpool......	40 @ —	
do	Pour Havre......	00 @ —	
do	Pour New-York......	$4 50 @ $5 00	pr bct.
do	Pour Boston......	$4 50 @ $5 00	"
do	Pour Philadelphie......	$7 00 @ 00 00	"
SUCRE ET MELASSE—Ports du Nord.			
do	De la côte......	Point d'embarquement.	
do	De la ville......	$4 25 @ 0 00	par bcct.
BACON	Pour New-York......	$4 00 @ 0 00	par bcct.
do	Pour Boston......	$4 00 @ 0 00	par bcct.
PORC	Pour New-York......	65 @ 70c	par baril.
do	Pour Boston......	60c	par baril.
FARINE	Pour New-York......	55 @ 60c	par baril.
do	Pour Boston......	55 @ 60c	par baril.
do	Pour l'Angleterre......	4s @ 5s 6d	par baril.
PLOMB	Pour New-York......	$3 @ —	par ton.
do	Pour Boston......	$3 @ 3 50	par ton
CHANVRE	Pour New-York......	$8 @ 8 50	par ton.
do	Pour Boston......	$8 @ 8 50	par ton.

Le navire GENEVA, capitaine Goodhue, de New-York, est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
3 oct JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp

Les consignataires des marchandises suivantes, adressées à ordre par le navire Geneva, de New-York, voudront bien faire connaître leurs résidences au commis du débarquement à la Levée, en face du marché aux légumes—A. Sterne, 5 balles et 5 caisses; C. B. 1 caisse; T. 9 caisses; L. 126 barillets clous; 30 caisses café; Z ou L. 4 caisses; A. H. 1 caisse; C. C. 1 caisse; C. C. 4 caisses.
3 oct JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp

AVIS AUX ABONNÉS
DE L'ECHO DES FEUILLETONS.

M. DE LIRAC, directeur de L'ECHO DES FEUILLETONS, a l'honneur de prévenir messieurs les abonnés de l'Echo des Feuilletons, du Journal des Journaux et de Louis XIV et son Siècle, que M. LELIEVRE est nommé agent en remplacement de M. DE LAPLACE; en conséquence il les prie de s'adresser à lui pour recevoir le complément de leurs abonnements.

Les souscripteurs qui auraient payé leur abonnement d'avance, recevront les numéros qui leur sont dûs en présentant leurs reçus.

Les personnes qui auraient en dépôt des marchandises appartenant à l'administration, ou qui seraient redevables de quelques fonds, sont prévenues qu'elles n'en doivent faire remise qu'à M. Lelièvre.

M. de Lirac profite de cette occasion pour prévenir le public qu'il vient de joindre à son entreprise les affaires en commission, abonnements aux journaux de Paris et des départements, librairie, articles de nouveauté et autres.
New-York, 22 septembre 1846.

Nota—Les numéros en retard seront prêts à être délivrés lundi 5 octobre, à la librairie de LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne, où une liste est déjà ouverte pour les nouveaux souscripteurs. 3 oct—12

AVIS.

C'EST avec peine que je me vois obligé de revenir sur la réclamation que j'ai donnée le 1er courant, à M. H. Valeton, en retour de celle qu'il m'avait donnée lui-même relativement à sa réclamation de quelques douzaines de gouyave, réclamation à laquelle j'ai cru devoir faire droit sur un exposé qu'il m'avait fait et justifié, mais qui par le fait, se trouve être des plus injustes; car après avoir examiné et fait examiner les quelques douzaines de gouyave, prétendues avariées et que j'ai eu la confiance de lui remettre, il est positivement reconnu que l'altération [illegible] ne provient que de l'effet des grandes chaleurs [illegible] [illegible]
JOLY.

Le Remède Magique de Dailey, d'après la recette primitive et le seul Véritable.

LA MERVEILLE DU SIECLE.

Ce remède a plus de pouvoir et exerce une plus grande influence sur les maladies qu'aucun autre connu. Il guérit les douleurs, les brûlures, les plaies et les inflammations. Les médecins et les familles ne peuvent se dispenser de ce remède. La douleur résultant des plus graves brûlures, est calmée instantanément et guérie sans laisser de traces. C'est aussi un remède souverain, pour guérir les maladies suivantes:

RHUMATISMES, inflammations, hémorrhoïdes, maux d'yeux, faiblesse des reins, plaies négligées, rhumes, maladies de peau, contusion, foulures et entorses, boutons produits par la fièvre, maladies de poitrine, en un mot toutes les maladies dont on peut être affligé. La célébrité de ce remède de pouvoir manquer d'exciter la convoitise de certaines gens sans aveu, qui cherchent toujours à contrefaire les véritables médicaments.

Chaque pot de notre remède porte la signature écrite du propriétaire, H. DALLEY, sur l'enveloppe. Il n'y a que ceux-là de véritables, et les autres sont des remèdes falsifiés.

En vente à l'Entrepôt du Sud de Dally, 151, rue Chartres. 7 sept—1m

ATTENTION—Les articles ci-après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 30, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre algue, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de chenal; Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment du Harp, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique, Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux et grilles, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour le rhume, consomption, etc. 17 juin

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 2 octobre 1846.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 50 par baril, les boulangers donneront, conformément au tarif, 30 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 5 courant.

Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents devront peser vingt cinq pour cent en sus, c'est à dire 40 onces.
3 oct A. D. CROSSMAN, Maire

REÇU par les navires Ed. Bouteau et Viola, un assortiment de FUSILS doubles et simples, de l'un des meilleurs fabricants anglais. Ces fusils sont faits d'après les modèles les plus convenables pour ce marché. Aussi—Pistolets à six coups, Sac à plomb, Poire à poudre, Fourreaux IMPERMEABLES, Chemises et Tourne-vis, Capsules anglaises et françaises de qualité supérieure. A vendre par
3 oct—8,2pe A. SOUBIE, 96, rue Toulouse

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS
DE BOTTES ET DE SOULIERS,
No. 30, RUE DE LA DOUANE,
NOUVELLE-ORLEANS.

Les marchands et les habitans peuvent obtenir un rabais sur les prix. Les chaussures en vente sont toujours fraîches et viennent directement des manufactures.
3 oct.

BOTTES, Souliers et Brodequins—124 caisses et malles, actuellement en débarquement du navire St Mary, de New York, et de la barque Natchez de Boston, à vendre par G W DUNBAR,
3 oct 30, Douane

A LOUER—Le magasin à quatre étages à l'encoignure St. Charles et Commune.
Le magasin No. 10, Nouvelle Levee, entre les rues de la Douane et Bienville.
Possession le 1er novembre prochain. S'adresser No. 54, rue Toulouse à H. R. Denis. 3 oct 3

EN magasin et à vendre par le soussigné,—1500 caisses Vin de diverses marques, 50 caisses, 24 demi bouteilles à la caisse, 25 caisses Curaçao, 30 caisses Marasquin. S. V. BARRETT,
3 oct 21 Gravier

EN magasin et à vendre par le soussigné—100 caisses Cerises à l'eau de vie, (nouvelle récolte), 30 caisses Prunes à dito, 12 do Fleur d'oranger, 20 caisses 50 à la caisse Sardines, demi boîtes; Rudel, nouvelle pêche, 10 do 50 boîtes à la caisse do. do.
3 oct S. V. BARRETT, 21 Gravier

EN magasin et à vendre par le soussigné 200 caisses Liqueurs assorties; 50 do do superfine; 300 paniers anisette; 100 paniers do superfine.
3 oct S. V. BARRETT, 21 Gravier

LIQUEURS du pays—40 barils esprit pur et eau de vie en débarquement du navire Louisa, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 3 oct

CHANDELLES—250 boîtes blanc de baleine assorties, à vendre par ROBERTS & HALL,
3 oct 75, Magasins.

INDIGO—40 cotis Caracas, Manille, &c, en surons, caisses et barillets, à vendre par ROBERTS & HALL,
3 oct 75, Magasins.

BUREAU DE LA PRESSE A COTON A VAPEUR DE LA LEVÉE.

L'ELECTION annuelle de sept directeurs pour cette compagnie, aura lieu le lundi, 5 octobre, au bureau, troisième municipalité, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
Nouvelle-Orléans, 26 septembre 1846.
F. J. FORSTALL,
26 sept—7. Secrétaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LAFAYETTE, HARDEE & Co. ont transporté leur comptoir au No. 23, rue St. Louis, à la rue St. Charles, à côté de Tattersalls. 2 oct

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—30 caisses en débarquement des navires Medora, Boston et Bostonian, à vendre par
2 oct R. G. HOBBS, 12 Douane

CHAPEAUX—Actuellement en débarquement et en magasin, 200 caisses chapeaux de divers genres, tels que feutre, castor, soie, casimir, Palo Alto, chapeaux en laine, pour jeunes gens et enfants, à vendre à bas prix, par FROST & Co,
2 oct 10, Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—Actuellement en débarquement des navires St Mary, Medora, Boston et les derniers arrivages, 300 caisses chaussures, venant directement des manufactures, à vendre à des termes favorables par
2 oct FROST & Co. 10, Magasins

PARAPLUIES SOIE—Quatre caisses parapluies gros de Naples noir, 28, 30, 32 et 34 pouces, reçus par le Rubicon, du Havre, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
2 oct 36, rue de Chartres

REÇU par le Rubicon du Havre, et à vendre à très bas prix par les soussignés—
[illegible] douzaines de cachemires français en couleur, gilets cachemire, haute nouveauté, cravates, châles, etc., pantalons satin et cachemires, cravates et écharpes royales, article nouveau; écharpes satin damas et fantaisie, quantité supérieure; 50 douzaines gants peau blanc et noirs, première qualité; chaussettes françaises, coton écru doublé, bretelles françaises nouvelles.
AUSSI—Un bel assortiment de paletots doubles avec habits et redingotes drap noir français.
LOISON & SILVESTRE,
2 oct 36, rue de Chartres

SACS EN FITRE—De deux boisseaux et demi, 10,000, en débarquement du navire Talleyrand, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
2 oct 49, Commune

BLANC de Baleine de New-Bedford—300 caisses, assorties, à vendre par
2 oct HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

PAPIER DE PAILLE—500 rames papier de paille, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
2 oct 49, Commune

SEAUX PEINTS—100 douzaines seaux peints, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
2 oct 49 Commune

SUCRE en pain et en poudre, à vendre par
HARROD, DARLING & Co,
2 oct 49, rue de la Commune

FOIN—425 balles foin du Nord, en débarquement du navire Bowditch, à vendre par
J W STANTON & Co,
2 oct Enc. Magasins & Lafayette

CAFE de Rio—3,000 sacs du vert, en sacs doubles et simples, à vendre par J W STANTON & Co,
2 oct Enc. Magasins et Lafayette

BLANC de Baleine—300 caisses New-Bedford, à vendre par J W STANTON & Co,
2 oct Enc. Magasins et Lafayette.

INDIGO—10 caisses indigo Manille, à vendre par
J W STANTON & Co,
2 oct Enc. Magasins et Lafayette.

RUM de la Jamaïque quatrième preuve, en débarquement du navire Talleyrand et à vendre par
2 oct ROBERTS & HALL, 75, Magasins

THE—1250 colis vert et noir impérial, poudre à canon, Young Hyson, Pouchong et Souchong en caisses, demi caisses et boîtes, à vendre par ROBERTS & HALL,
2 oct 75 Magasins

CONSERVES alimentaires de Joseph Panneau, de Nantes, à vendre par les soussignés en débarquement du navire Arthémise de Bordeaux: 70 caisses fraises au jus, de 12 bouteilles bouchées à l'émeri, 20 dito framboises dito dito dito, 10 dito cerises do. do. do., 20 dito fruits assortis dito dito dito, 18 dito dito de 24/2 dito dito, 1 dito champignons au naturel.
LOREILHE & Co.
30 sept enco' gnure Royale et Douane

A VENDRE en débarquement du navire Arthemise, venant de Bordeaux:
30 caisses cerises à l'eau de vie, 20 do. prunes sèches en paulanes, 25 caisses abricots au jus, de Motelay, 11 do groseilles et framboises au jus do., 30 caisses abricots à l'eau de vie, 12 caisses gelée de groseilles, framboises et cerises, 20 caisses jus de framboises et groseilles, 25 caisses olives [illegible], 20 caisses anchois à la sardine, 10 caisses anchois à l'huile, 26 caisses vin Château Gruau Larose, de Baiguerie & Co. A vendre par
LOREILHE & Co.
30 sept encoignure Royale et Douane

SAUCISSONS de Lyon—Reçues par le navire Rubicon du Havre, à vendre par LOREILHE & Co.
30 sept encoignure Royale et Douane

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Arthémise, venant de Bordeaux:
20 barriques vin rouge Montferrand.
12 do do St Emilion No. 3,
A vendre par J. & J. LACOSTE,
30 sept 105, Royale

PORC—100 bls prime, à l'inspection de Winburn, à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
30 sept 60, rue du Camp.

PORC—100 barils Soft Mess, à l'inspection et à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
60, Camp

PORC—100 bls Mess à l'inspection de Winburn, à vendre par JAMES E WOODRUFF,
30 sep 60, Camp.

FARINE—100 barils des moulins de Quincy, en débarquement du vapeur Robert Morris, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
30 sept 60, Camp

QUATRIÈME LIVRAISON DES
MEMOIRES D'UN MEDECIN.

LA 4me livraison de cet ouvrage est en vente chez VOR. HEBERT,
2 sept Libraire, 149, rue de Chartres.

DEMANDE D'UN INSTITUTEUR.

UN habitant demeurant à quelques lieues de la ville aurait besoin d'un Instituteur capable de faire l'éducation de six enfants. Il faudrait qu'il fut muni de bonnes recommandations, que sa langue maternelle fut l'anglais, et qu'il fut en état d'enseigner aussi le français; un homme d'un certain âge serait préféré.
Faire connaître les conditions et recommandations par lettre adressée à la Poste de la Nouvelle Orléans, boîte B 90. 30 sept—4

TOILE A DRAPS, ECRUE—100 balles toile à draps, écru, de qualités assorties, venant d'être reçues et à vendre à bas prix, par NORTH & BROTHERS,
2 sept Enc. Magasins et Commune.

MARCHANDISES FRANÇAISES.

EN débarquement du navire Rubicon et à vendre par le soussigné:
Cotonnades tissu élastique, fleur des champs et mi-roboïals uni; indiennes pour rideaux, couleur chamois bleu et rouge; indiennes haute nouveauté; mousseline laine pour enfants; modes français; cannetas noirs et en couleurs; draps cachemire noir et bleu; pommades, crême de Perse, savon &c. &c.
CHS A. BARRIERE,
26 sept 20, Chartres

HUILE DE GRAINE—[illegible] barils de printemps, reçus par le vapeur Postine, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
20 sep [illegible] St Louis

BALANCES DE SECONDE MAIN.—4 paires balances de Fairbanks, avec crochets à sucre et à coton, en parfait état, à vendre à bas prix, par
J. O. LAVILLEBEUVRE,
4 sept 60, rue du Canal.

[illegible]

AVIS.
Ecoles Publiques de la Municipalité No Un.

CONFORMEMENT à l'article [illegible] des réglemens, l'école supérieure, aura lieu dans les deux écoles [illegible] à l'école supérieure, octobre, à 9 heures du matin, dans la salle du Conseil.
Les parens ou tuteurs des élèves sont invités à y assister. KEYNES,
2 oct Secrétaire

AVIS.

LE soussigné, ayant cédé son fonds de QUINCAILLERIE à MM. HOGAN, TUREAUD & CONAND, les prie respectueusement pour ses successeurs le patronage de ses amis et du public. Ceux qui lui doivent, et ceux auxquels il doit, sont prévenus qu'il continuera à tenir son bureau à son ancien magasin, No. 29, rue de la Vieille Levée. 2 oct ARTHUR THIBAUT

AVIS.

HOGAN, TUREAUD & CONAND, ayant acheté le fonds de QUINCAILLERIE de M. A. Thibaut, continueront le même genre d'affaires dans le même endroit, No. 29, rue Vieille Levée. Ils sollicitent respectueusement du public et des amis de M. A. Thibaut le patronage dont il a l'honneur. 2 oct

SUR une réclamation qui m'avait été faite par M. Henry Valeton, associé de la maison Loreilhe & Co., relativement à des confitures gouyave, et que j'en n'avais su être injuste, j'ai acquis la conviction qu'il n'avait pas eu l'intention de me tromper ainsi qu'on m'avait porté à le croire, ce que je déclare pour sa satisfaction.
Nouvelle-Orléans, le 1er septembre 1846.
2 oct—4 JOLY.

CHARBON! CHARBON!

LES personnes qui désirent faire leur provision de charbon pour l'hiver peuvent s'adresser au soussigné, en fait débarquer dans ce moment, et qui le vendra à prix très modéré. J. FELIX COLBUS
1er oct—6 100, rue Toulouse

LA société existant sous la raison de Daran, Queyrouze & Co. étant arrivée à son terme, elle entre en liquidation à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1846.
1er oct DARAN, QUEYROUZE & Co. en liquidation

LES soussignés ont formé de jour une société en commandite, sous l'ancienne raison de Daran, Queyrouze & Co; ils continueront le même genre d'affaires dans le même local, rue St.-Louis, Nos. 11 et 13.
Nouvelle Orléans, 1er octobre 1846.
DARAN, QUEYROUZE & Co.

Membres actifs,	AUGUSTE DARAN, LEON QUEYROUZE, AMILCAR LANGSDORFF
Mbres. commanditaires,	ANTOINE CARRIERE, LOUIS DARAN.

1er oct

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur.

UNE assemblée de la direction tenue le 30 du mois dernier, un dividende de CINQ pour cent sur les profits de l'année a été déclaré, payable aux actionnaires le premier novembre prochain ou après.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1846.
1 oct—6 F. J. FORSTALL, Secrétaire

B. SHOWERS & Co.,
No 17, rue du Camp, et 64, rue Commune
FAYENCE & PORCELAINE,
En Gros.
ARTICLES D'AMEUBLEMENT DE MAISON.—En détail.
ARGENTERIE, PLAQUES, FERBLANTERIE et ORFEVRES BOIS, &c. Enfin toute espèce d'articles pour [illegible] ameublement, à l'exception de meubles et [illegible].
1 oct

LE soussigné vient de recevoir par le navire [illegible] du Havre, les articles suivants qu'il [illegible] pour du comptant, à des prix très modérés:
Indienne française, nouveauté;
Mantelets en moire et en pekin;
Visites en moire et en pekin;
Cols brodés en mousseline;
Cols brodés au crochet en jaconat;
Etoffes damassées pour rideaux en tous genres;
Indiennes pour rideaux unies, damassées, brochées, rasés satinées.
Un grand assortiment de moire unie, moirée et rayée pure soie de large jusqu'à 1 1/2 aune;
Plumeau en plumes grises, blondes et en couleur;
Mérinos français en couleur;
Mousseline laine imprimée, nouveauté;
Cachemire d'Ecosse imprimé;
Mousseline laine en couleurs unies;
Barege imprimé, nouveauté;
Percale blanche brochée;
Mérinos et mousseline laine noire, en 5/4;
Couvertures laine, mérinos, pour grands lits;
Couvertures en molleton, pour grands et petits lits;
Courtepointes blanches en piqué Marseillais;
Flanelle française croisée et unie, très fine;
Flanelle ordinaire, jaune, rouge, verte et blanche;
Gants cachemire supérieurs pour dames et enfants;
Châles Victoria, pure laine; Agréments, franges, [illegible] mentrie en tous genres; châles, [illegible]; [illegible] du drap pour enfants, [illegible] coutures pommade et crême de Perse, [illegible] pour hommes; eau à cologne et d'Italie, drap [illegible]; un bel assortiment de boutonnière en laine et en coton [illegible] à grand assortiment d'autres articles trop longs à détailler.
D. B. MARAYA
2 oct 23 [illegible]

EN débarquement de l'Arthémise venant de Bordeaux—34 tierçons vin Haut Barzac 1843, 27 do Sauterne 1842, 27 do dito articles supérieurs [illegible] vin rouge St Julien Médoc, 1842, 10 barriques eau de vie cognac, 1845 qualité supérieure 10 quarts dito do—De plus en magasin, 30 barriques vin rouge, médoc, 5 barriques vin Château Haut Brion, 1834, 12 do do 1841, 10 do Château Margaux 1844, Château Latour, 1837, 18 do Léoville 1840, do en 1834, de différents crus; 72 caisses [illegible] [illegible]; 4 demi do do 1825 ayant droit au draw back; 4 demi do do 1825 ayant droit au draw back.
30 sep J. & J. TARDOS, 25, Conti

Assurances contre les risques de marine, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurance PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford, Connecticut, prennent des assurances contre les risques de mer, de rivières et de feu, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies, aux assurés sur les risques pris à cette agence seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes de la Nouvelle-Orléans.

Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14 sept—1an Agents

COUVERTES! COUVERTES!

RECEMMENT reçu, un grand assortiment de couvertes des meilleures qualités, françaises, anglaises et [illegible] de toutes grandeurs.
Aussi, couvertes pour habitation, à vendre à bas prix par C M SIMPSON,
1er oct 33 Chartres, enc. Bienville

BAREGES pour automne et hiver—Récemment reçu par le Rubicon, un assortiment choisi de baréges pour robes, venant de Paris, comprenant des couleurs foncées et autres très riches pour toilette du soir.
C. M. SIMPSON,
1er oct 33 Chartres, enc. Bienville

RICHES Ombrelles, nouveau genre—3 caisses ombrelles très riches, venant directement de Paris, à vendre par C M SIMPSON,
1 oct 33, Chartres, enc. Bienville

EN débarquement du navire EDWARD BOUSTLAND—3 caisses coton à coudre, 3 cordes de coton, que Farquharson, convenable aux marchés de la Nouvelle-Orléans et du Mexique, à vendre par
22 sept DUNCAN KENNEDY, 52 rue Toulouse

BRODERIES de Paris—Nous appelons l'attention des détaillans de la ville sur notre superbe assortiment d'articles brodés que nous avons reçu de Paris par le Rubicon, consistant en collerettes brodées et dentelles riches, pèlerines do. manches en mousseline, brodés à jour; entre-deux, &c. &c.
1 oct H DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasin

MARCHANDISES NOUVELLES.
GIQUEL & JAMISON,
No. 6, rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir par les navires Rubicon, Havre, et Union, Orleans, St Mary et Orwell, de New-York, un grand assortiment de marchandises plus nouvelles qu'ils vendront à très bas prix pour comptant; leur choix consiste en:
Etoffes à rideaux, damassées, rayées et unies.
Cachemire d'Ecosse, ombré riche.
Ombrelles et parapluies.
Indiennes françaises, petits dessins, pour enfants.
Mouchoirs batiste, brodés et unis.
Soieries noires, rayées, à carreaux et unies.
Chaussettes mérinos pour hommes et enfants.
Bas de coton pour dames et enfants.
Bas de cachemires pour dames et enfants.
Bas de soie pour dames.
Manteaux en laine, tricoté, pour enfants.
Mérinos, noir, bleu, gris et rose.
Cravates françaises, pour hommes et femmes.
Couvertures pour piano et tables.
Mouchoirs batiste, à ourlets et unis, pour enfants.
Châles cachemire, riches.
Dentelles noires, valenciennes et entre-deux.
Gants en soie, fantaisie.
Coton blanc et écru 12/4, 4/4, 3/4.
Ainsi qu'un grand assortiment de marchandises du pays, convenables pour les familles.
GIQUEL & JAMISON,
30 sept—4 No. 6, rue de Chartres

Nouveautés pour l'Automne et l'Hiver.

EN débarquement du navire Rubicon, du Havre, et à vendre par les soussignés, à des conditions avantageuses: cotonnade forte; chamois et bleu unis, do do [illegible] satinés, do do broches; damas laine et coton, do [illegible] sortis en couleurs, satin laine noir 5/8; eau de Cologne et 1/4 de litres; pommades et crême de Perse, poudre [illegible] gée; mousseline de laine riches, cachemire d'Ecosse et mousselines de laine, noire, uni, do do couleurs unies [illegible] de soie noirs et blancs pour hommes, de en fil [illegible] mouchetés, mitaines do, do égyptiennes do do, do do [illegible] peau, noirs, blancs et paille; franges soie, noires [illegible] leurs assorties; passementerie noire; laines cordonnets soie; châles indiennes imprimés 4/4 et 5/4; foulards, ombrelles soie, pavolines, à franges, riches, garnitures, fourrés; fichus mousseline laine à franges; mouchoirs tissés d'Ecosse, imprimés; bas coton gris, pour enfants d'Ecosse, unis et brodés, pour enfans, mérinos 5/4; cols brodés, nouveau genre; bonnets brodés pour fans; mouchoirs batiste à, unis, imprimés et à [illegible] très riches, do do do à ourlet.
En magasin, d'importation récente, un bel assortiment d'articles d'hiver, parmi lesquels se trouvent [illegible] assorties en couleurs, cravattes satin, gros de Naples [illegible] gros grains; lustrine de Matheony 36 pouces [illegible] nouveauté, en couleurs et noirs; moire noire, douce, noire, do torchon, pour ourlets, do imitation Valenciennes; mousseline de laine à bas prix; cachemire d'Ecosse, rubans pour chapeaux; drap noir, français.
30 sep DUFOUR, DURAND & Co. 25 Chartres

ABSYNTHE—75 caisses absynthe suisse,
50 do do de Marseille, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
26 sept 36, Chartres

ASSURANCES DE NASHVILLE.

COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'incendie et sur la vie:
CAPITAL......... $300,000. Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classée d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.
James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent,
No. 32, rue du Camp
Référence: MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15 juil—1 an

INDUSTRIE COLONIALE.
JOHN A. LEON, Ingénieur Civil,
OFFICE 34, FENCHURCH-STREET, LONDON,

CONSTRUCTEUR de machines et d'ustensiles pour la FABRICATION ET LE RAFFINAGE DES SUCRES; spécialement les appareils évaporatoires à double effet, perfectionnés, concentrant les liquides à très basse température et dans le vide. 8 sept 4m

Aux Habitans Sucriers.

LES soussignés agents de la FONDERIE de M. DAVID GRIFFEY de Cincinnati, sont prêts à contracter pour machines à vapeur et moulins à sucre et à faire exécuter avec promptitude et soin tous autres ordres de ce genre [illegible] [illegible]
[illegible] sept—60 [illegible], Vieille Levée

[illegible] à vendre [illegible]
[illegible] Commune.